



**PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE**  
**PRÉFET DE LA GUADELOUPE**

Service de Presse

Basse-Terre, le 30 avril 2018

**LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE**

**Téledéclaration des surfaces agricoles sur Telepac :  
les agriculteurs ont jusqu'au 15 mai pour saisir leurs dossiers**

La direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) attire l'attention des agriculteurs sur le fait que la campagne de télédéclaration de surfaces 2018 **prendra fin le 15 mai 2018** à 18h. Cette télédéclaration est obligatoire pour obtenir le bénéfice de la majeure partie des aides agricoles.

Pour rappel, cette déclaration doit être effectuée exclusivement par Internet soit directement sur le site Telepac ([www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)), soit par l'intermédiaire d'un organisme de service délégué (AGRIGUA).

A ce jour, **seuls 485 exploitants agricoles, soit 10 % des agriculteurs effectuant chaque année une télédéclaration, ont leurs dossiers 2018 complétés dans Telepac.**

La DAAF invite les exploitants agricoles à effectuer rapidement leur télédéclaration ou à se rapprocher de leur groupement de producteurs ou de leur organisme prestataire de service.

Au delà du 15 mai, les demandes en retard seront encore acceptées jusqu'au 11 juin mais elles donneront alors lieu à une pénalité conduisant à une réduction du montant des aides de 1 % pour chaque jour ouvré de retard.

Au-delà du 11 juin 2018, les demandes ne seront plus recevables et les agriculteurs concernés ne pourront pas bénéficier d'aides agricoles pour la campagne 2018.

**Contact Presse :**

Bureau de la communication interministérielle

[communication@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:communication@guadeloupe.pref.gouv.fr)

0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32